

Conseil départemental

Séance publique du Débat d'Orientations Budgétaires

Lundi 13 décembre 2021

Monsieur le Sénateur,

Mesdames, Messieurs les conseillers départementaux,

Mes chers collègues,

Je suis très heureux de vous retrouver aujourd'hui pour la séance publique du Débat d'Orientations Budgétaires pour l'année 2022.

Une fois encore, cette séquence ne peut se tenir dans les locaux du Conseil départemental de la Somme, dans notre emblématique salle Max Lejeune, en raison d'un contexte sanitaire toujours aussi incertain.

Je remercie la Région qui nous permet de siéger dans cette salle des délibérations depuis maintenant plus d'un an et demi afin de maintenir nos échanges dans le respect des gestes barrières.

J'espère, nous espérons, que cette période sera bientôt derrière nous et que nous pourrons retrouver l'Hôtel des Feuillants dès que possible.

* * *

Ce Débat d'Orientations Budgétaires est un moment tout particulier, puisqu'il s'agit, tout d'abord, du premier de cette mandature. Au sein de notre Assemblée départementale renouvelée depuis cet été, certains vont donc découvrir cet exercice, qui est une étape essentielle au fonctionnement de notre collectivité.

Ainsi, nous examinerons et échangerons ce matin sur les orientations à venir de la collectivité et dresserons les contours de nos engagements à l'aube de ce nouveau mandat.

* * *

Il y a un peu plus d'un an, lorsque nous nous retrouvions pour ce même exercice pour l'année 2021, en pleine période de confinement, de nombreuses interrogations portaient sur les retombées économiques et sociales à venir, notamment pour les publics les plus fragiles.

Depuis, alors que de nombreux concitoyens sont en proie à des risques accrus de précarité, notre collectivité a su œuvrer pour les accompagner et soutenir les professions les plus exposées. Je pense par exemple aux métiers du médico-social et de la santé, à nos sapeurs-pompiers, aux personnels éducatifs, mais aussi à l'ensemble du tissu d'acteurs associatifs et d'entrepreneurs qui font le lien social et le dynamisme de nos territoires.

Bien entendu, face au caractère mouvant du contexte sanitaire, nous devons poursuivre nos efforts et être prêts, dans ces moments d'incertitude, pour faire face aux changements à venir.

Quoi qu'il en soit, en dépit des contraintes réglementaires et budgétaires qui pèsent sur notre collectivité, cette crise nous a permis d'apporter la démonstration de l'efficacité de notre action et du rôle essentiel que joue le Département dans le maintien des équilibres sociaux et territoriaux.

* * *

Aussi, permettez-moi à nouveau d'avoir une pensée pour l'engagement et la mobilisation sans faille de ceux qui œuvrent chaque jour au sein de notre collectivité.

Nos 2 700 agents n'ont eu de cesse et continuent de s'adapter à la situation, de répondre présent pour permettre à notre institution de faire face aux défis de la crise sanitaire.

Leur engagement a permis la mise en œuvre d'un vaste Plan de relance, unique et ambitieux, pour conserver un territoire dynamique, vertueux, mais surtout solidaire.

Je tiens, en votre nom, à les en remercier.

* * *

De nombreuses mesures ont ainsi été déployées pour soutenir les habitants et les acteurs de nos territoires touchés par la crise.

Ces derniers mois, le maintien de l'activité économique et du pouvoir d'achat ont constitué un fil conducteur de l'action départementale.

Ce sont ainsi des centaines d'entrepreneurs samariens qui ont bénéficié de l'aide d'urgence du Département, tandis que 8 000 visiteurs ont accédé à notre dispositif d'aide au remboursement pour les séjours touristiques.

Pour soutenir notre économie locale et faciliter un retour des Samariens dans les clubs et les lieux de culture, le « *Somme Chéquier Collégien* », déployé au printemps dernier, bénéficie aujourd'hui à plus de 40 000 jeunes, ainsi qu'à leurs familles.

Je pourrais également citer d'autres dispositifs, telles que l'aide à l'acquisition d'un vélo à assistance électrique à laquelle plus de 4 000 Samariens ont eu recours, ou encore les cartes prépayées reçues par plus de 3 500 agents des métiers du médico-social et 5 000 assistantes maternelles.

* * *

Si ces mesures ont montré leur efficacité, la pandémie et ses conséquences sont encore bien présentes. Alors que le dernier point de situation sanitaire indique que le taux d'incidence a presque triplé lors des deux dernières semaines dans la Somme, nous devons rester vigilants, alors même qu'un pic est annoncé pour ce mois de janvier.

C'est d'ailleurs pour cette raison que nous ne pourrons tenir notre traditionnelle cérémonie des vœux pour l'année 2022, dont le format sera réadapté.

* * *

Face à ces évolutions, c'est une véritable course de fond dans laquelle nous sommes engagés. Elle nous exige de poursuivre nos efforts tout en consolidant les missions structurantes de notre collectivité.

Cette urgence à agir nous est par ailleurs rappelée avec les mécontentements sociaux qui se font entendre. Ces derniers témoignent de la nécessité d'œuvrer pour restaurer le lien de confiance et retrouver un dialogue apaisé entre les citoyens et les pouvoirs publics.

* * *

C'est en tenant compte de ces nombreux paramètres empreints d'instabilité que nos orientations budgétaires ont été bâties pour l'année à venir, afin de renforcer l'action et l'image de notre institution comme acteur de proximité, au service des Samariens et du développement de nos territoires.

Ces grands arbitrages sont l'aboutissement des travaux menés par la majorité en concertation avec les groupes d'opposition dans le cadre des commissions thématiques, pour construire un projet de mandat ambitieux, s'emparant des préoccupations des Samariens.

Cet exercice de concertation associant toutes les sensibilités politiques, dans l'intérêt du territoire, est inédit. Je tiens à remercier les présidents de commission, les Vice-présidents et l'ensemble des conseillers départementaux pour leur investissement dans cette démarche.

Ce projet de mandat proposera ainsi de nouvelles mesures, de nouvelles méthodes pour répondre immédiatement et sur le temps long aux enjeux rencontrés dans nos territoires avec efficacité, écoute et compréhension, proximité et solidarité.

* * *

Parmi les grands chantiers de la politique que nous mènerons, nous proposerons en priorité une **présence physique de proximité renforcée auprès des publics les plus fragiles**. Des aides simplifiées, plus visibles et adaptées à la grande diversité des personnes que nous accompagnons seront déployées. Notre MDPH est d'ailleurs une des premières en France à mettre en place des permanences partout sur le territoire.

Ces mesures poursuivront l'une des orientations phares de ce mandat : faire du **handicap une grande cause départementale de cette mandature**.

Nous continuerons de travailler sans relâche pour que cette cause puisse avancer à tous les niveaux, notamment auprès de l'État, pour que les Départements puissent enfin disposer des pleines compétences pour la mise en œuvre de politiques publiques efficaces, en cohérence avec les besoins rencontrés dans le parcours de vie des personnes en situation de handicap.

Pour ce faire, des réformes doivent être menées pour trouver des solutions et des financements associés pérennes. C'est dans cette perspective que je porterai de nouvelles propositions auprès de l'Assemblée des Départements de France à travers le groupe de travail dédié à l'Autonomie et au Handicap que je préside.

Nous poursuivons également les travaux menés avec la Secrétaire d'État chargée des Personnes handicapées, Sophie CLUZEL, pour faire de notre Département un territoire d'expérimentation pour de nouveaux dispositifs qui pourront être généralisés dans toute la France.

Plusieurs échéances sont à venir, à commencer par la Conférence des métiers de l'accompagnement et médico-social pilotée par le Conseiller d'État Denis Piveteau, avec qui j'échangerai dans les prochains jours pour engager un travail de fond pour une revalorisation des métiers éducatifs et du médico-social.

* * *

A l'échelle de notre collectivité, nous nous saisissons quoi qu'il en soit de cette question en mobilisant un budget décuplé par rapport à celui de 2021 pour augmenter les salaires des auxiliaires de vie des services d'aide à domicile, ainsi que les personnels sociaux et médico-sociaux des établissements du secteur du handicap et des Maisons d'enfants à caractère social (MECS).

Nous engagerons des actions supplémentaires pour que les personnes âgées et en situation de handicap puissent choisir un lieu de vie en adéquation avec les besoins qu'ils rencontrent.

L'habitat inclusif sera favorisé à travers l'aide à la vie partagée, de même que des solutions de répit seront proposées aux aidants à domicile. L'accès à la culture, au sport et à la citoyenneté sera facilité pour les personnes dépendantes à travers des dispositifs nouveaux.

Nous engagerons également des actions supplémentaires pour l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap, qui représentent aujourd'hui 10% de bénéficiaires du RSA.

* * *

Avec la reprise de l'économie, le **retour à l'emploi** demeure une de nos priorités qui nous amènera, plus que jamais, à déployer des mesures d'accompagnement pour tous les publics et à réhabiliter la valeur travail, en lien avec les partenaires de la collectivité.

La Somme est en effet un territoire d'opportunités que nous devons valoriser pour soutenir la création d'emplois et accompagner les 18 000 bénéficiaires du RSA vers une réintégration pérenne sur le marché du travail. Il relève de notre responsabilité de faciliter un rapprochement entre les demandeurs d'emplois et le monde de l'entreprise, dont certains secteurs voient leurs activités freiner, faute de main-d'œuvre.

* * *

Ces deux dernières années ont également vu se dégrader les conditions de vie de nombreuses familles et de la jeunesse, lesquels sont confrontés à des risques accrus de précarité.

Des interventions seront ainsi développées à destination de notre **jeunesse** pour permettre un accueil de qualité et des solutions alternatives pour une prise en charge dans des petits lieux de vie.

Dans cette période marquée par une augmentation inédite du nombre d'enfants confiés à l'aide sociale à l'enfance, les moyens seront considérablement augmentés en prévention pour déployer des actions éducatives en milieu ouvert et offrir un suivi renforcé à domicile comme alternative au placement.

* * *

C'est dans cette volonté de favoriser l'épanouissement de nos jeunes samariens, qui au cours de leurs années collégiennes vivent une période de transition entre l'enfance et l'âge adulte, que le Département interviendra de manière soutenue pour leur offrir les meilleures conditions d'apprentissage. Une enveloppe de 80 millions d'euros sera ainsi mobilisée tout au long de ce mandat pour mener des opérations de réhabilitation et de restructuration des collèges.

Nous poursuivons par ailleurs l'équipement de ces établissements, notamment à travers l'élaboration d'un «*plan casiers*». Les équipes pédagogiques et les collégiens pourront également faire remonter leurs propositions dans le cadre d'un budget participatif renouvelé, notamment pour favoriser leur ouverture à la citoyenneté et faciliter l'inclusion des jeunes en situation de handicap.

Si la gestion des bâtiments relève de notre compétence, nous avons à cœur d'aller beaucoup plus loin en proposant une politique éducative pour faire du collège un acteur de la vie locale, un lieu d'ouverture et d'insertion, en développant de nouveaux horizons autour de la mixité sociale.

Nous contribuerons ainsi à la réussite des élèves dans les cadres scolaires et périscolaires, avec le renouvellement du *Somme Chéquier Collégiens*, le renforcement des ateliers pédagogiques et le développement d'une alimentation de qualité dans les restaurants scolaires.

Leur bien-être et celui de leurs familles est une priorité pour le Département. C'est d'ailleurs pourquoi, comme j'ai pu le rappeler lors de ma dernière réunion avec les principaux de collèges, je m'engage à ce qu'aucun établissement ne ferme durant ce mandat.

* * *

Cette ambition de garantir un cadre de vie amélioré pour les habitants de notre Département s'incarnera tout autant à travers de **nouvelles aides directes dédiées aux collectivités locales**.

Alors que s'achève la Politique Territoriale 2017-2021, un nouveau partenariat renforcé sera proposé dès le début de l'année 2022 pour accompagner les projets des communes et des intercommunalités.

Dans ce cadre, la **sécurité** des Samariens, qui a déjà fait l'objet d'une attention particulière avec le lancement d'une aide pour l'équipement des communes en vidéoprotection, sera réinvestie dans le domaine de la sécurité routière, avec une aide spécifique pour sécuriser les traversées des villes et des villages.

Nous investirons davantage dans les casernes de notre Département, avec une participation financière accrue dans le cadre d'une enveloppe

budgétaire de plus de 8 millions d'euros dans le cadre d'un nouveau Programme Pluriannuel des Investissements.

* * *

Nous accentuerons également nos efforts pour la **transition écologique**, un enjeu de première importance pour notre territoire alors que les alertes se multiplient en cette année de COP. Pour transformer les menaces qui pèsent sur nos territoires en opportunités, nous installerons une direction en charge d'élaborer une stratégie globale pour la collectivité et de mener des réflexions pour que notre administration soit une administration exemplaire sur le plan environnemental.

Nous assurerons dans ce cadre la promotion des mobilités douces et poursuivrons des opérations d'aménagement pour préserver nos espaces naturels sensibles, l'efficacité énergétique et la solarisation de nos bâtiments.

Nous veillerons à ce que la transition écologique irrigue d'autres domaines de l'action départementale, à l'image de **l'agriculture**, en promouvant les produits locaux et les logiques de circuits courts, tout en encourageant les pratiques agricoles vertueuses et innovantes.

De tels projets nous permettront d'apporter une nouvelle dimension à nos politiques structurantes pour le développement et le rayonnement du Département. C'est d'ailleurs le sens de notre **grand projet « Vallée de Somme, Vallée Idéale »**, qui reprendra les principaux arbitrages exprimés par la Majorité pour l'attractivité et l'aménagement durable de notre territoire.

* * *

Nous n'oublions pas que l'équilibre et la vitalité de notre territoire ne peut se construire sans une collaboration étroite avec les acteurs associatifs. C'est pourquoi nous nous saisisons de nos **politiques sportive et culturelle**, deux secteurs qui ont beaucoup souffert dernièrement.

« Chaque difficulté rencontrée doit être l'occasion d'un nouveau progrès », disait Pierre de Coubertin. C'est dans cette vision que nous avons accompagné un mouvement sportif en difficulté en nous saisissant, dès à présent, des Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024 pour promouvoir le sport dans nos communes, nos collèges et auprès des habitants.

Nous travaillerons à ce que la Somme n'en soit que plus visible, en accueillant le passage de relais de la Flamme olympique et en valorisant les joyaux touristiques du Département afin de capter l'attention des millions de visiteurs qui se rendront en France à l'horizon 2024.

Il en ira de même pour la culture, que nous investirons davantage dans une dimension inclusive, avec la création d'événements ouverts à tous les publics et un soutien renforcé à des manifestations qui font la renommée de notre Département en France et même au-delà.

* * *

Voilà les grands principes que je souhaite porter dès à présent pour construire un projet ambitieux et accroître la visibilité de la collectivité départementale comme acteur des solidarités et de l'équilibre du territoire.

Ces orientations budgétaires se déclineront dès 2022 pour poursuivre les actions que nous avons engagées depuis 2015 et pour consolider un cadre d'action au sein duquel chaque Samarien, quelque soit sa situation, se sentira concerné et entendu.

* * *

Comme je vous le disais en septembre dernier, l'ambition que je partage est celle d'une collectivité dans l'action, faisant preuve d'audace pour bâtir l'avenir de notre Département.

L'écoute et la proximité doivent rester les maîtres-mots de nos politiques, que je souhaite innovantes et en cohérence avec les réalités vécues par chaque

habitant et que nous pouvons constater chaque jour sur le terrain.

* * *

Pour ce faire, je sais pouvoir compter sur votre engagement dans l'intérêt de notre Département et de ses habitants.

Les premiers mois de cette nouvelle mandature appelle à l'optimisme, car :

- Ensemble, nous avons montré notre capacité à échanger dans un climat serein et bienveillant pour construire un projet ambitieux.
- Ensemble, nous partageons cette volonté d'apporter des réponses immédiates aux défis qui se posent devant nous.
- Ensemble, et dans un monde en constante évolution, nous pourrons renforcer sur le temps long l'action de notre collectivité.

C'est en œuvrant dans cette perspective que nous pourrons faire en sorte que chaque Samarien puisse, en s'adressant à notre collectivité, trouver l'écoute, l'accompagnement qui sera à la hauteur de ses attentes et de sa situation.

* * *

Conscient que ce Débat d'Orientations Budgétaires intervient dans un contexte social encore préoccupant, je souhaite que la morosité et l'incertitude laissent place à l'espoir et l'inventivité.

Il ne pourra en être autrement si nous souhaitons regagner la confiance de nos concitoyens et valoriser le rôle fondamental du Département comme garant des solidarités sociales et territoriales.

Je vous remercie.